

La mise à l'herbe peut démarrer sur les secteurs d'élevage de zone de plaine, Ouest Audois, Corbières, piémont

Malgré un hiver très sec, les sommes de températures en date du 12 mars sont inférieures de 5 à 8 jours par rapport à l'an dernier mais quasiment conformes aux normales saisonnières.

Ces sommes de températures se traduisent pour l'ensemble des prairies, par un démarrage de la végétation qu'il faut bien anticiper pour mieux valoriser l'herbe quantitativement et qualitativement.

Le seuil des 250° C jour, voire les 300°C jour, est quasiment atteint sur l'ensemble des secteurs de plaines, sur la Piège, sur le bas de la Montagne Noire, Limouxin et basses Corbières.



Ce stade indique le départ en végétation des graminées et permet donc le démarrage de la mise à l'herbe sur des **prairies temporaires précoces** notamment à base de RGI et RGH, il faudra attendre quelques jours selon les secteurs pour **des prairies permanentes précoces et fertiles** où le démarrage se situe aux alentours des 300 °C jour.



A cette période, le démarrage des prairies est hétérogène selon la composition de la flore, l'exposition de la parcelle et la fertilité du sol. Il faut démarrer le pâturage ou déprimage de prairie de fauche en essayant d'avoir des rotations de courte durée sur les parcs (inférieur à 3 jours) pour éviter d'avoir un piétinement trop important ou un risque de sur-pâturage.

Un pâturage précoce et raisonné permet d'augmenter la productivité de ses prairies.

Néanmoins la pluviométrie est faible à cette période l'année, avec un mois de février où celle-ci n'a été que de 5 à 10 mm sur la quasi totalité du département excepté le haut de la Montagne Noire avec 20 mm et le secteur de Mouthoumet avec près de 30 mm.

Ce déficit hydrique est aujourd'hui le principal facteur limitant qui ne permet pas aux espèces fourragères de se développer correctement et dont le développement des prairies n'est pas toujours le reflet des sommes de températures.

Les pluies de ces derniers jours cumulées à des températures douces laissent espérer une accélération de la pousse de l'herbe.

8 à 10 cm = cheville



Je rentre les animaux

5 cm = talon



Je sors les animaux



Somme des températures à la date du **12 mars 2023**
(données Météo France)

COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2023	PLUVIOMETRIE Depuis le 01/03/2023
Alaigne (320 m)	314° jour	89 mm	9 mm
Belcaire (1002 m)	153° jour	109 mm	17 mm
Belpech (250 m)	266° jour	111 mm	12 mm
Castelnaudary (170 m)	311° jour	94 mm	15 mm
Fanjeaux (360 m)	310° jour	103 mm	14 mm
Granes (312 m)	308° jour	99 mm	11 mm
Labécède Lauragais (306 m)	283° jour	121 mm	24 mm
Lacombe	168° jour	204 mm	65 mm
Les Martys (780 m)	167° jour	196 mm	81 mm
Mouthoumet (538 m)	272° jour	107 mm	11 mm
Saissac (510 m)	251° jour	166 mm	36 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles.

L'important est de vous reporter à la station la plus proche de celles de vos parcelles.

	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Prairie temporaire précoce	250° jour	500° jour	800° jour	1000° jour	1200° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1400° jour	1600° jour

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : Jean Luc PULL
Rédacteur : Jean-Luc PULL
Mise en page : Sandrine CAMPAYO
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Mars 2023